

**DELIBERATION N° 7 / 2006 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Réunion du 11 mai 2006**

**Le conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger s'est réuni
le 11 mai 2006 à 15h30**

Etaient présents :

M. Philippe ETIENNE, M. Michel LUMMAUX, M. Antoine POUILLIEUTE, M. Jean-François DESMAZIERES,
M. Jean-Christophe DEBERRE, Mme Françoise LE BIHAN, M. Sylvain ITTE.
M. Gérard BLONDEL.
M. François PERRET, Mme DUTERTRE.
M. Philippe CERF.
M. Laurent GARNIER.
Mme Monique CERISIER-BENGUIGUA.
Mme Anne BARNAUD, M. Michel CHAUSSEMY, M. Jean-Pierre BAYLE, M. François DENIS,
M. Abdelouhab BOUKOURAYCH.
M. Didier PEREME, M. Michel BOUDOUX, M. Roger FERRARI, M. Stephan MADRIAS, M. François TURLAN.

*En application de l'article 4 du décret n°2003-1288 du 23 décembre 2003, M. François ROCHEBLOINE, M.
Pierre-Yves DUWOYE, empêchés, ont donné procuration à Monsieur Philippe ETIENNE.*

Voix consultatives : Mme Maryse BOSSIÈRE, M. Didier COULOMBEL, M. Jean SARREO.

POINT N° 7 : modification du taux de participation

Le réajustement des taux de participation intervient dans le cadre normal de la relation de l'Agence avec les établissements conventionnés. Il prend en compte les évolutions constatées de la situation locale, et intervient après négociations avec les établissements.

Le Président soumet la modification du taux de participation pour 6 établissements conventionnés au vote du conseil d'administration de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger.

VOTE POUR : 22

CONTRE : 3

ABST. : 0

La modification du taux de participation est adoptée.

Pour exécution,
La Directrice



Maryse BOSSIERE

Le Président



Philippe ETIENNE

Destinataires

Monsieur le ministre des affaires étrangères,
Madame la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie
Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
Monsieur le ministre délégué au Budget et à la réforme de l'Etat.